

**TONNA ELECTRONIQUE**  
**Société anonyme au capital de 7.196.432 euros**  
**36, avenue Hoche 51100 REIMS**  
**324 165 521 R.C.S. REIMS**  
**Cotée sur Euronext PARIS (compartiment C)**

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2015**

## SOMMAIRE

I -	Les comptes sociaux du premier semestre 2015	Page 3
A -	Le bilan au 30 juin 2015	Page 3
1 -	L'actif	Page 3
2 -	Le passif	Page 4
B -	Le compte de résultat au 30 juin 2015	Page 5
C -	L'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2015	Page 6
1 -	Présentation de l'activité	Page 6
2 -	Faits significatifs	Page 6
3 -	Règles et méthodes comptables	Page 8
4 -	Notes sur le bilan	Page 11
5 -	Notes sur le compte de résultat	Page 19
6 -	Facteurs de risques	Page 20
7 -	Autres éléments	Page 20
II -	Le rapport semestriel d'activité	Page 23
A -	Les événements importants du premier semestre	Page 23
1 -	Premier semestre en retrait	Page 23
2 -	Modification du plan de continuation	Page 23
3 -	Evolution de l'endettement financier	Page 24
B -	Les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants	Page 25
C -	Les principales transactions entre les parties liées	Page 25
III -	L'attestation des personnes responsables des informations	Page 26
IV -	Le rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015	Page 27

I – Les comptes sociaux du premier semestre 2015

A – Le bilan au 30 juin 2015

1 – L'actif

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2015			31/12/2014
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>Actif immobilisé :</b>					
Immobilisations incorporelles :	4.1				
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		1 487	1 487	0	0
Immobilisations corporelles :	4.2				
Terrains		20		20	20
Constructions		2 308	1 745	564	583
Installations techniques, matériel et outillages industriels		1 858	1 853	4	7
Autres immobilisations corporelles		699	693	6	8
Immobilisations corporelles en cours :				0	0
Immobilisations financières :	4.3				
Participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts		117	117	0	0
Autres		58	0	58	58
		<b>6 547</b>	<b>5 895</b>	<b>652</b>	<b>676</b>
<b>Actif circulant :</b>					
Stocks et en-cours :	4.4				
Matières premières et autres approvisionnements		2 303	914	1 389	1 698
En-cours de production (biens et services)		913	469	444	446
Produits intermédiaires et finis		622	365	256	317
Marchandises		960	565	395	472
Avances et acomptes versés sur commande		85		85	129
Créances :	4.5				
Créances clients et comptes rattachés		704	183	520	618
Autres créances		1 591	12	1 579	1 360
Valeurs mobilières de placement		0	0	0	0
Disponibilités		2		2	32
Comptes de régularisation :	4.7				
Charges constatées d'avance		91		91	74
		<b>7 269</b>	<b>2 508</b>	<b>4 762</b>	<b>5 147</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>13 816</b>	<b>8 403</b>	<b>5 414</b>	<b>5 823</b>

## 2 - Le passif

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2015	31/12/2014
<b>Capitaux propres :</b>			
Capital (dont versé : 7196 K€)		7 196	7 196
Primes d'émission, de fusion, d'apport		2 854	2 854
Ecart de réévaluation		41	41
<b>Réserves :</b>			
Réserve légale		157	157
Réserves statutaires ou contractuelles			
Autres réserves		3 398	3 398
Report à nouveau		<16 626>	<16 547>
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte (-))		<176>	<79>
	4.8	<3 156>	<2 979>
<b>Autres fonds propres:</b>			
Avance FT		1 213	1 213
		1 213	1 213
<b>Provisions pour risques et charges :</b>			
Provisions pour risques et charges		15	37
	4.9	15	37
<b>Dettes (1) :</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4.10	232	1
Emprunts et dettes financières divers	4.10	10	10
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.11	3 411	3 768
Dettes fiscales et sociales	4.11	3 322	3 318
Autres dettes	4.11	321	370
Compte de régularisation			
Produits constatés d'avance		45	85
		7 341	7 552
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>5 414</b>	<b>5 823</b>

(1) dont à plus d'un an : 2 053 K€  
 dont à moins d'un an : 5 288 K€

(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 232 K€

B - Le compte de résultat au 30 juin 2015

(en milliers d'euros)	Notes	1er semestre 2015	1er semestre 2014
<b>Produits d'exploitation :</b>			
Ventes marchandises, produits finis et prestations de services		4 743	4 991
Production vendue (biens et services)		1 530	2 154
Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation : 542 K€)	5.1	6 272	7 145
Production stockée		<114>	113
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		8	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		212	203
Autres produits		8	22
<b>Total des produits d'exploitation :</b>		<b>6 386</b>	<b>7 483</b>
<b>Charges d'exploitation :</b>			
Achats de marchandises	5.2	2 252	2 815
Variation de stock		93	56
Achats de matières premières et autres approvisionnements		1 036	1 425
Variation de stock		306	<150>
Autres achats et charges externes		1 121	1 283
Impôts, taxes et versements assimilés		71	90
Salaires et traitements		1 142	1 236
Charges sociales		469	546
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		24	26
Sur actif circulant : dotations aux provisions		39	141
Pour risques et charges : dotations aux provisions		0	22
Autres charges		22	8
<b>Total des charges d'exploitation :</b>		<b>&lt;6 576&gt;</b>	<b>&lt;7 498&gt;</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	5.2	<b>&lt;190&gt;</b>	<b>&lt;15&gt;</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>			
Produits financiers :			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	0
Autres intérêts et produits assimilés		1	1
Reprises sur provisions et transferts de charges		10	0
Différences positives de change		0	0
<b>Sous-total :</b>		<b>11</b>	<b>1</b>
Charges financières :			
Dotations aux amortissements et aux provisions		0	0
Intérêts et charges assimilées		70	35
Différences négatives de change		4	0
<b>Sous-total :</b>		<b>&lt;75&gt;</b>	<b>&lt;35&gt;</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	5.3	<b>&lt;63&gt;</b>	<b>&lt;34&gt;</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>&lt;253&gt;</b>	<b>&lt;49&gt;</b>
Produits exceptionnels :			
Sur opérations de gestion		1	3
Sur opérations en capital		0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			
<b>Sous-total :</b>		<b>1</b>	<b>3</b>
Charges exceptionnelles :			
Sur opérations de gestion		17	1
Sur opérations en capital		25	0
Dotations aux amortissements et aux provisions			
<b>Sous-total :</b>		<b>&lt;42&gt;</b>	<b>&lt;1&gt;</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	5.4	<b>&lt;41&gt;</b>	<b>2</b>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			0
Impôt sur les bénéfices		118	
Total des produits		6 398	7 487
Total des charges		<6 574>	<7 535>
<b>RESULTAT NET</b>		<b>&lt;176&gt;</b>	<b>&lt;48&gt;</b>

## C – L'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2015

### 1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

TONNA ELECTRONIQUE est une société anonyme de type classique gérée par un Conseil d'Administration, faisant depuis 1984, appel public à l'épargne. Elle est cotée sur le marché d'Euronext PARIS (compartiment C).

La Direction Générale est exercée par le Président-Directeur Général, assisté d'un Directeur Général Délégué.

Les comptes du premier semestre 2014 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 28 septembre 2015.

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 juin 2014 ont été réalisées, comme en 2013, dans un contexte économique difficile et une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2014.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées dans l'annexe sont présentées en milliers d'euros.

TONNA ELECTRONIQUE intervient sur un secteur unique d'activité, l'équipement audiovisuel, composé des principaux segments d'activité suivants :

- TV Individuel regroupant TV Individuel Terrestre (TVT) et TV Individuel Satellite (TVS)

TONNA propose une gamme complète d'équipements pour la réception, le traitement et la distribution des signaux audiovisuels : antennes terrestres et satellites et accessoires, connectique, mécanique de fixation, amplificateurs, récepteurs satellites, adaptateurs TNT.

- TV Collectif (TVC)

TONNA propose une gamme complète d'équipements pour la réception, le traitement et la distribution des signaux TV adaptée aux différentes configurations d'habitat collectif : commutateurs, voies de traitement de tête, amplificateurs, passifs de distribution, câbles et connecteurs.

- Portier / Sécurité

TONNA propose une gamme complète de portiers audio et vidéo, d'équipements de contrôle d'accès et de vidéosurveillance résidentielle.

- Réseaux regroupant les Réseaux Câblés (RCU) et les Réseaux Institutionnels (RCI)

L'offre RCU se limite désormais à la fourniture de matériels : démodulateurs QPSK et modulateurs QAM pour tête de réseau numérique ; émetteurs et récepteurs optiques ; amplificateurs ; équipements de supervision.

L'offre RCI porte sur la fourniture de dispositifs de distribution de la télévision à accès contrôlé sur réseau coaxial et sur IP.

### 2. FAITS SIGNIFICATIFS

#### 2.1 - Premier semestre en retrait

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2015 s'établit à 6 272 K€, en baisse de 12,2 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre précédent, malgré une belle progression à l'Export des familles TV (Individuel et Collectif) et Réseaux (+162,4 % par rapport au premier semestre 2014).

Segments d'activité	30/06/2015	30/06/2014	Variation
TV Individuel	943	1 101	(14,4 %)
TV Collectif	1 419	1 598	(11,2 %)
Portier / Sécurité	3 264	3 416	(4,5 %)
Réseaux	714	1 074	(33,5 %)
RFA / Divers	(67)	(44)	
<b>Total</b>	<b>6 272</b>	<b>7 145</b>	<b>(12,2 %)</b>

La famille TV Individuel poursuit sa baisse (-14,4 % au global / +135,9 % à l'Export par rapport au 30 juin 2014).

Les familles TV Collectif et Portier / Sécurité continuent de pâtir du ralentissement de la construction de logements neufs (-11,2 % au global et +196,6 % à l'Export par rapport au 30 juin 2014 pour la famille TV Collectif / -4,5 % au global par rapport au semestre précédent pour la famille Portier / Sécurité).

La famille Réseaux enregistre une forte baisse malgré la réalisation de belles affaires à l'Export en RCI (-33,5 % au global / +1 445,5 % à l'Export par rapport au 30 juin 2014).

Dans ces conditions, les résultats se maintiennent en perte.

La société a donc intensifié le recours à l'activité partielle au sein de ses établissements de REIMS et FAMECK, avec une économie globale de 216 K€ sur le semestre.

Le plan CCSF obtenu en novembre 2013 par la société FINANCIERE PONTOISE a été dénoncé le 4 juin 2015. Suite à cette dénonciation, la majeure partie des échéances TONNA du plan CCSF ont été soit apurées, soit ont fait l'objet d'un nouvel échéancier.

## 2.2 - Modification du plan de continuation

Aux termes d'un jugement du 16 juillet 2015, le tribunal de commerce de REIMS a fait droit à la requête présentée le 6 mai 2015 et modifié le plan de redressement de la société dans les conditions suivantes :

- Report de l'échéance du 15 mai 2015, fixée à 18,75 %, au 15 mai 2019 ;
- Report de moitié de l'échéance du 15 mai 2016, fixée à 18,75 % au 15 mai 2019 ;
- Report du terme du plan au 15 mai 2019.

Dans ces conditions, et compte tenu des modifications précédemment autorisées par le tribunal de commerce (jugements des 1<sup>er</sup> juin 2010 et 26 décembre 2013), le plan d'apurement résiduel des créanciers est modifié comme suit :

	Echéancier initial	Echéancier modifié (à l'issue du jugement du 01/06/2010)	Echéancier modifié (à l'issue du jugement du 26/12/2013)	Nouvel échéancier (à l'issue du jugement du 16/07/2015)
15/05/2015	15 %	15 %	18,75 %	-
15/05/2016	15 %	15 %	18,75 %	9,38 %
15/05/2017	15 %	17,5 %	18,75 %	18,75 %
15/05/2018	15 %	17,5 %	18,75 %	18,75 %
15/05/2019	-	-	-	28,12 % *

\* hors la créance du comité des Fournisseurs

En K€ (hors intérêts in fine) :

Ech 15/05/2015	Ech 15/05/2016	Ech 15/05/2017	Ech 15/05/2018	Ech 15/05/2019	TOTAL
-	250	499	499	1 020 *	2 268

\* y compris la créance du comité des Fournisseurs pour un montant de 271 K€

Pour mémoire, l'échéancier initial est rappelé ci-dessous :

En K€ (hors intérêts in fine) :

Ech 15/05/08	Ech 15/05/09	Ech 15/05/10	Ech 15/05/11	Ech 15/05/12	Ech 15/05/13	Ech 15/05/14	Ech 15/05/15	Ech 15/05/16	Ech 15/05/17	Ech 15/05/18	TOTAL
186	543	407	133	133	266	266	399	399	399	670 *	3 801

\* y compris la créance du comité des Fournisseurs pour un montant de 271 K€

### **3. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

#### **3.1 - REFERENTIEL COMPTABLE**

La société TONNA ELECTRONIQUE n'étant plus tenue à l'établissement de comptes consolidés depuis l'exercice 2009, les comptes sociaux de la société TONNA ELECTRONIQUE sont établis selon le référentiel comptable applicable en France.

#### **3.2 - PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes semestriels sont établis selon les règles et méthodes résultant du Plan Comptable Général adopté le 29 avril 1999 par le Comité de la Réglementation Comptable et à jour des règlements postérieurs dudit Comité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société a établi ses comptes en appliquant le principe de continuité, un plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE marquant la sortie de la période d'observation ouverte par le jugement de redressement judiciaire du 20 décembre 2006 ayant été adopté par le Tribunal de Commerce de REIMS le 15 mai 2008.

La continuité d'exploitation repose notamment sur les principales hypothèses suivantes :

- Soutien de l'actionnaire majoritaire ;
- Respect du plan de continuation par TONNA ELECTRONIQUE ;
- Maintien d'une activité permettant de dégager un résultat d'exploitation bénéficiaire.

Il pourrait y avoir une incertitude sur la capacité de la société à poursuivre son activité en cas de non respect de ces hypothèses.

Cependant, TONNA ELECTRONIQUE bénéficie d'une lettre de soutien de son actionnaire majoritaire, la société FINANCIERE PONTOISE, jusqu'à la date du Conseil d'Administration arrêtant les comptes semestriels 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### **3.3 - PRINCIPALES METHODES UTILISEES**

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

##### **a) Immobilisations :**

##### **- Immobilisations incorporelles :**

Elles sont constituées de contrats de développement entièrement amortis, de concessions et brevets amortissables sur 5 ans et de logiciels ainsi que des frais de recherche et développement engagés pour le développement de deux logiciels, dont la durée d'amortissement est calculée sur 5 ans.

- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue de chaque immobilisation. Les durées des principales immobilisations sont les suivantes :

Gros œuvre :	60 ans
Aménagements :	40 ans
Agencements :	20 ans
Installations générales, mobilier :	10 ans
Matériel de transport, matériel et outillage :	5 ans

- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les dépréciations sont comptabilisées en fonction des risques courus ; des dépréciations de titres sont constatées lorsqu'il s'avère que la valeur d'utilité, appréciée notamment par référence aux capitaux propres ou aux perspectives de résultats futurs, est inférieure au coût d'acquisition desdites participations.

b) Stocks :

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût moyen pondéré après incorporation des coûts d'approvisionnement.

Les stocks d'en-cours et de produits finis sont évalués selon leur coût de revient, comprenant le coût des matières premières et de la main d'œuvre de production et les autres frais rattachables à la fabrication en fonction du niveau d'activité normal. Il doit être précisé que :

- la part matière est affectée d'un coefficient global d'approvisionnement calculé sur la base des coûts réels de l'exercice ;
- la part main d'œuvre est valorisée selon les coûts d'unité d'œuvre calculés au budget, tenant compte du niveau normal d'activité ;
- la part sous-traitance est affectée d'un coefficient global d'encadrement calculé sur la base des coûts réels de l'exercice.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

c) Créances et dettes :

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée. Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'ancienneté des créances et d'une estimation des risques.

Les créances et dettes libellées dans les devises des pays hors zone Euro sont converties et comptabilisées sur la base du dernier cours de change. Les pertes de change latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

d) Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur valeur brute au prix d'acquisition. Elles sont éventuellement dépréciées par référence à leur valeur boursière de fin d'année. Les plus-values potentielles ne sont pas comptabilisées.

e) Disponibilités :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

f) Provisions :

Les provisions sont constituées pour faire face à des litiges en cours et des garanties clients.

L'estimation du montant des provisions pour litiges correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre son obligation. La provision pour garantie clients est calculée sur la base du taux de panne appliqué au nombre de produits vendus sous garantie.

g) Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires est constitué de trois composantes :

- les ventes de marchandises ;
- les ventes de produits finis ;
- les prestations de services (ingénierie, maintenance et maîtrise d'œuvre).

Les ventes de marchandises et de produits finis sont reconnues en chiffre d'affaires dès leur livraison aux clients.

Les prestations de services sont enregistrées au fur et à mesure de leur réalisation.

h) Achats :

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

i) Engagements pris en matière d'indemnité de départ en retraite :

Il n'existe aucun régime particulier de retraite pour le personnel qui soit à la charge de la société. La convention collective prévoit le versement d'une indemnité au moment du départ du personnel à la retraite et dont le montant figure en engagements hors bilan.

Les principales hypothèses actuarielles sont identiques à celles du 31 décembre 2014, à savoir :

- un taux d'actualisation de 3,25 %,
- une évolution annuelle des salaires de 1 %,
- et un taux de charges sociales défini selon la catégorie socioprofessionnelle.

Le personnel concerné a été reclassé par catégorie et ancienneté. Il est tenu compte du taux de rotation du personnel, de la probabilité de survie et de l'âge de départ à la retraite (65 ans).

Chaque employé bénéficie des régimes nationaux de retraite et d'une indemnité de fin de carrière versée par l'employeur.

j) Dépenses de Recherche et Développement :

TONNA enregistre ses dépenses de Recherche et Développement directement en charges sur l'exercice.

#### 4. NOTES SUR LE BILAN

##### 4.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31 décembre 2014	Augmentations	Diminutions	30 juin 2015
Frais de Recherche et Développement	481	-	-	481
Concessions brevets	568	-	-	568
Fonds de commerce	378	-	-	378
Autres immobilisations	60	-	-	60
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>1 487</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 487</b>
Amortissements	(1 487)	-	-	(1 487)
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

##### 4.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeurs brutes au 30 juin 2015	Amortissements au 30 juin 2015	Valeurs nettes au 30 juin 2015
Terrains	20	-	20
Constructions	1 405	(871)	534
Installations et agencements	903	(874)	29
Matériel industriel et outillage	1 858	(1 853)	5
Installations & agencements divers	30	(29)	1
Matériel de transport	16	(16)	-
Mobilier et matériel de bureau	653	(648)	5
<b>Total</b>	<b>4 885</b>	<b>(4 291)</b>	<b>594</b>

a) Variation des valeurs brutes :

	Valeurs brutes au 31 décembre 2014	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 30 juin 2015
Terrains	20	-	-	20
Constructions	1 405	-	-	1 405
Installations et agencements	903	-	-	903
Matériel industriel et outillage	1 858	-	-	1 858
Installations & agencements divers	30	-	-	30
Matériel de transport	16	-	-	16
Mobilier et matériel de bureau	653	-	-	653
<b>Total</b>	<b>4 885</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 885</b>

b) Variation des amortissements :

	Amortissements au 31 décembre 2014	Dotations aux amortissements	Amortissements afférents aux éléments sortis	Amortissements au 30 juin 2015
Terrains	-	-	-	-
Constructions	853	18	-	871
Installations & agencements	872	2	-	874
Matériel industriel et outillage	1 851	2	-	1 853
Installations et agencements divers	29	-	-	29
Matériel de transport	16	-	-	16
Mobilier et matériel de bureau	646	2	-	648
<b>Total</b>	<b>4 267</b>	<b>24</b>	<b>-</b>	<b>4 291</b>

#### 4.3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières au 30 juin 2015 sont principalement constituées des dépôts de garantie et cautionnements.

#### 4.4 - STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se ventilent comme suit :

	Valeurs brutes 30/06/2015	Dépréciation	Valeurs nettes 30/06/2015	Valeurs brutes 30/06/2014	Dépréciation	Valeurs nettes 30/06/2014
Matières premières	2 303	(914)	1 389	2 597	(900)	1 697
En-cours de production	913	(469)	444	1 090	(501)	589
Biens et services	622	(365)	257	786	(441)	345
Marchandises	960	(565)	395	1 037	(652)	385
<b>Total</b>	<b>4 798</b>	<b>(2 313)</b>	<b>2 485</b>	<b>5 510</b>	<b>(2 494)</b>	<b>3 016</b>

Les stocks de l'usine de Fameck correspondent au stock de matières premières ainsi qu'au stock d'en-cours de production.

#### 4.5 - CREANCES

Les créances ont toutes une échéance à moins d'un an.

Le poste "Clients" au 30 juin 2015 s'analyse comme suit :

	30 juin 2015	31 décembre 2014
Clients et comptes rattachés	703	777
Dépréciation clients	(183)	(165)
<b>Sous-total</b>	<b>520</b>	<b>612</b>
Clients - Produits à facturer	-	6
<b>Total</b>	<b>520</b>	<b>618</b>

Aux termes des conditions générales de vente, les ventes aux clients s'effectuent avec clause de réserve de propriété.

Il existe un contrat d'affacturage assuré par NATIXIS FACTOR dont la comptabilisation a pour effet de minorer les comptes clients du montant des factures cédées ; en contrepartie, la société d'affacturage met un compte courant à la disposition de la société.

Au 30 juin 2015, l'impact sur le poste "Clients" est une réduction de 2 476 K€ (contre 3 413 K€ au 30 juin 2014).

Le poste «Autres créances» au 30 juin 2015 s'analyse comme suit :

	30 juin 2015	31 décembre 2014
Fonds de garantie et créances Factor	1 116	817
Divers produits à recevoir	80	6
Créances fiscales	80	231
Fournisseurs, avoirs à recevoir	76	95
Créances sociales	50	58
Divers	189	165
<b>Autres créances brutes</b>	<b>1 591</b>	<b>1 372</b>
Dépréciation (poste Divers)	(12)	(12)
<b>Autres créances nettes</b>	<b>1 579</b>	<b>1 360</b>

#### 4.6 - PRODUITS A RECEVOIR

	30 juin 2015	31 décembre 2014
Autres créances :		
- Créances fournisseurs	55	85
- Créances sociales	35	38
- Créances fiscales	-	127
- Créances diverses	80	6

#### 4.7 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	30 juin 2015	31 décembre 2014
Charges d'exploitation	91	74

#### 4.8 - CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES

Au 30 juin 2015, le capital social de TONNA ELECTRONIQUE se compose de 449 777 actions au nominal de 16 euros.

Les capitaux propres et autres fonds propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

	Montant au 31 décembre 2014	Affectation des résultats aux réserves	Résultat 30 juin 2015	Montant au 30 juin 2015
Capital	7 196			7 196
Primes d'émission, de fusion	2 854			2 854
Réserve réévaluation et réserve légale	198			198
Autres réserves	3 398			3 398
Report à nouveau	(16 546)	(80)		(16 626)
Résultat exercice	(80)	80	(176)	(176)
<b>Total capitaux propres</b>	<b>(2 980)</b>	<b>-</b>	<b>(176)</b>	<b>(3 156)</b>
Autres fonds propres	1 213	-	-	1 213
<b>Total capitaux propres et autres fonds propres</b>	<b>(1 767)</b>	<b>-</b>	<b>(176)</b>	<b>(1 943)</b>

Le compte courant FINANCIERE TONNA est classé en « Autres fonds propres » en raison de la décision de l'actionnaire majoritaire de conditionner le remboursement de ce compte courant au règlement préalable de l'ensemble des dettes figurant au passif du bilan de la société TONNA ELECTRONIQUE.

#### 4.9 - PROVISIONS

Les provisions se détaillent de la manière suivante :

	31 décembre 2014	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises non utilisées	30 juin 2015
Provisions pour litiges personnel	22	-	(22)	-	-
Provisions pour litiges hors personnel	5	-	-	-	5
Provisions pour garanties clients	10	-	-	-	10
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>-</b>	<b>(22)</b>	<b>-</b>	<b>15</b>

#### 4.10 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A 5 ans et plus	Total
Comptes bancaires créditeurs	232	-	-	232
Dépôts et cautionnements	10	-	-	10
<b>Total</b>	<b>242</b>			<b>242</b>

#### 4.11 - AUTRES DETTES

##### a) Les dettes RJ

	A 1 an au plus	1 an à 5 ans	A 5 ans et plus	Total
RJ Dettes de personnel	9	64	-	73
RJ Remboursement AGS	113	791	-	
RJ Dettes organismes sociaux	82	417	-	1 403
RJ Dettes fiscales	34	240	-	274
RJ Passif fournisseurs	24	461	-	485
RJ Passif Clients	-	1	-	
RJ Passif divers débiteurs	11	80	-	92
<b>Total</b>	<b>273</b>	<b>2 054</b>	<b>-</b>	<b>2 327</b>

Il est renvoyé au paragraphe 6.1 - Risque de liquidité concernant le risque lié au non respect du plan de continuation.

##### b) Les autres dettes

	A 1 an au plus	1 an à 5 ans	A 5 ans et plus	Total
Personnel et comptes rattachés	605	-	-	605
SS et organismes sociaux (1)	654	-	-	
Charges à payer	75	-	-	729
Autres impôts et assimilés	35	-	-	
Taxe sur valeur ajoutée (1)	101	-	-	
Charges à payer	102	-	-	238
Fournisseurs et comptes rattachés	2 442	-	-	2 442
Autres dettes	713	-	-	713
<b>Total</b>	<b>4 727</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 727</b>

(1) La part des dettes de la société TONNA ELECTRONIQUE restant à régler au 30 juin 2014 au titre du plan CCSF s'élève à 104 K€ (contre 318 K€ au 31 décembre 2014).

#### 4.12 - CHARGES A PAYER

	30 juin 2015	31 décembre 2014
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	1	1
Dettes fournisseurs	485	470
Personnel et comptes rattachés	418	379
Sécurité sociale et organismes sociaux	193	215
Etat et collectivités	102	53
Autres dettes	229	278

#### 4.13 - ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Postes	Montant concernant les entreprises			
	liées		avec lesquelles la société a un lien de participation	
	30 juin 2015	31 décembre 2014	30 juin 2015	31 décembre 2014
Avances et acomptes sur immobilisations				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)				
Créances clients et comptes rattachés	253	131		
Autres créances	21	13		
Capital souscrit, appelé - non versé				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres fonds propres	1213	1 213		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes versés sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 332	1 530		
Autres dettes				
Produits de participation				
Autres produits financiers				
Charges financières				

#### 4.14 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT

## 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 5.1 - CHIFFRE D'AFFAIRES

TONNA ELECTRONIQUE est constituée d'un unique secteur d'activité : l'équipement audiovisuel.

Les informations fournies correspondent aux zones de vente :

	1 <sup>er</sup> semestre 2015	1 <sup>er</sup> semestre 2014
France	5 730	6 762
Export	542	382
<b>Total</b>	<b>6 272</b>	<b>7 144</b>

Les transferts de charges se rapportent à des remboursements IJSS et indemnités de prévoyance (24 K€ contre 20 K€ au 30 juin 2014), à des prestations sous-traitées à la société ANTENNES FT, des facturations de charges locatives et d'hébergement informatique ainsi qu'à des refacturations diverses (79 K€ contre 84 K€ au 30 juin 2014).

### 5.2 - RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation au 30 juin 2015 est une perte de 190 K€ contre une perte de 15 K€ au 30 juin 2014.

Les principaux postes de charges externes se décomposent comme suit :

	1 <sup>er</sup> semestre 2015	1 <sup>er</sup> semestre 2014
Sous-traitance	265	321
Transport	188	207
Déplacements	75	86
Entretien et fournitures	109	118
Publicité	24	52
Loyers	128	133
Télécom	41	48
Personnel intérimaire	2	12
Honoraires et commissions	219	248
Assurances	52	36
Divers	18	22
<b>Total</b>	<b>1 121</b>	<b>1 283</b>

### 5.3 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 30 juin 2015 est une perte de 63 K€ contre une perte de 34 K€ au 30 juin 2014.

### 5.4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel au 30 juin 2015 est une perte de 41 K€ contre un bénéfice de 2 K€ au 30 juin 2014.

## **5.5 - SITUATION FISCALE DE LA SOCIETE**

Les déficits fiscaux et amortissements réputés différés cumulés s'élèvent à 18 565 K€ au 30 juin 2015 contre 18 405 K€ au 31 décembre 2014.

## **6. FACTEURS DE RISQUES**

### **6.1 - Risque de liquidité**

#### ***Risque lié au non respect du plan de continuation***

Ce risque demeure important compte tenu du passif à apurer. Au 30 juin 2015, il reste 2 327 K€ de dettes remboursables sur 5 ans (contre 2 338 K€ au 31 décembre 2014), étant rappelé que la société a bénéficié du report de l'échéance du 15 mai 2015 suite à la modification de son plan de continuation (cf. § 2.2 ci-dessus).

La société considère qu'elle pourra faire face sans difficulté à ses engagements à court terme (12 mois). La société bénéficie par ailleurs d'une lettre de soutien de son actionnaire majoritaire, la société FINANCIERE PONTOISE jusqu'à la date du Conseil d'Administration arrêtant les comptes semestriels 2016.

#### ***Risque lié à la limitation des sources de financement ouvertes à la société***

Cette ligne de crédit auprès du factor est utilisée à hauteur de 2 307 K€ au 30 juin 2015 (contre 2 567 K€ au 31 décembre 2014).

### **6.2 - Risque de change**

Le risque de change porte sur des achats effectués en devises. Ceux-ci ne sont pas significatifs d'autant que les achats de produits du sud-est asiatique sont réalisés auprès de la société PONT-SUR-SEINE INDUSTRIES qui les approvisionne pour le compte du groupe.

Le groupe n'a pas recours à l'utilisation d'instruments financiers à des fins de couverture.

### **6.3 - Risque de taux**

L'endettement financier de la société est constitué essentiellement par l'affacturage qui est assuré à taux variable et à une moyenne de 3 mois.

### **6.4 - Risque de crédit**

L'exposition maximale au risque de crédit correspond à 520 K€ (contre 618 K€ au 31 décembre 2014).

Le risque de crédit est réparti sur de nombreux clients. Néanmoins, une perte de référencement d'un des 5 premiers clients pourrait avoir une incidence assez significative sur le chiffre d'affaires.

Le risque de crédit apparaît peu significatif compte tenu de la faible antériorité des créances.

## **7. AUTRES ELEMENTS**

### **7.1 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction : 40 K€.

## 7.2 - EFFECTIF

	1 <sup>er</sup> semestre 2015	1 <sup>er</sup> semestre 2014
Cadres et assimilés cadres	37	38
Techniciens	24	22
Ouvriers et employés	5	7
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>67</b>

## 7.3 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés se composent des éléments suivants :

	1 <sup>er</sup> semestre 2015	31 décembre 2014
Indemnités de fin de carrière (1)	386	374
Nantissements sur titres	10	10
Cautions Société Générale	30	30

(1) dont concernant les dirigeants : 19 K€.

Le montant de l'encours factor non garanti s'élève à 153 K€ au 30 juin 2015 contre 83 K€ au 31 décembre 2014.

Concernant les engagements reçus, il est rappelé que le plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE prévoyait un montant total d'apports de 1 940 K€ via la FINANCIERE TONNA, dont 1 640 K€ par la société FINANCIERE PONTOISE, 200 K€ par la fratrie PETIT et 100 K€ par la société ACET S.R.L., et dont 1 200 K€ étaient destinés à une augmentation de capital réservée à la société FINANCIERE TONNA, laquelle n'a pu être réalisée, ce montant ayant cependant été apporté en compte courant (cf. communiqués des 6 et 30 mars 2009).

Les engagements financiers souscrits dans le cadre du plan de continuation ont été réalisés pour un montant de 1 695 K€, le groupe FINANCIERE PONTOISE s'était engagé à respecter ses engagements au titre du plan de continuation et à verser le solde de 245 K€ au fur et à mesure des besoins en fonds de roulement de TONNA ELECTRONIQUE.

Par ailleurs, le groupe FINANCIERE PONTOISE a soutenu la société TONNA ELECTRONIQUE par du crédit fournisseurs au delà de l'engagement souscrit dans le cadre du plan de redressement (1 332 K€ au 30 juin 2015 au lieu des 400 K€ prévus au plan).

Enfin, le groupe FINANCIERE PONTOISE s'est engagé à soutenir financièrement la société TONNA ELECTRONIQUE jusqu'à la date du Conseil d'Administration arrêtant les comptes semestriels 2016.

### Compte personnel de formation

Le nombre d'heures acquises au titre du nouveau Compte Personnel de Formation par les salariés de la société au 30 juin 2015 est de 7 613 heures (contre 6 965 heures au 31 décembre 2014 au titre de l'ancien dispositif DIF).

### Médailles du travail

La société n'a constaté aucune provision pour le risque lié au passif des médailles du travail, cette obligation n'étant prévue ni par la convention collective, ni par un accord d'entreprise et ne résultant d'aucun usage.

### **7.4 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE**

FINANCIERE PONTOISE  
Société par actions simplifiée au capital de 490 000 euros  
Siège social: 29, rue Monte à Regret 10400 PONT-SUR-SEINE  
420 988 305 R.C.S. TROYES

### **7.5 - EVENEMENTS POST-CLOTURE**

Comme indiqué au paragraphe 2.1, le plan CCSF obtenu par la société FINANCIERE PONTOISE le 20 novembre 2013 a été dénoncé le 4 juin 2015. Au 31 juillet 2015, la majeure partie des échéances TONNA du plan CCSF ont été soit apurées, soit ont fait l'objet d'un nouvel échéancier.

La société a maintenu les mesures d'activité partielle au sein de ses établissements de REIMS et FAMECK au 3<sup>ème</sup> trimestre 2015 et présenté en septembre une nouvelle demande d'autorisation pour la période du 01 octobre au 31 décembre 2015.

## II – Le rapport semestriel d'activité

### A – Les événements importants du premier semestre

#### 1 – Premier semestre en retrait

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2015 s'établit à 6 272 K€, en baisse de 12,2 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre précédent, malgré une belle progression à l'Export des familles TV (Individuel et Collectif) et Réseaux (+162,4 % par rapport au premier semestre 2014).

Segments d'activité	30/06/2015	30/06/2014	Variation
TV Individuel	943	1 101	(14,4 %)
TV Collectif	1 419	1 598	(11,2 %)
Portier / Sécurité	3 264	3 416	(4,5 %)
Réseaux	714	1 074	(33,5 %)
RFA / Divers	(67)	(44)	
<b>Total</b>	<b>6 272</b>	<b>7 145</b>	<b>(12,2 %)</b>

La famille TV Individuel poursuit sa baisse (-14,4 % au global / +135,9 % à l'Export par rapport au 30 juin 2014).

Les familles TV Collectif et Portier / Sécurité continuent de pâtir du ralentissement de la construction de logements neufs (-11,2 % au global et +196,6 % à l'Export par rapport au 30 juin 2014 pour la famille TV Collectif / -4,5 % au global par rapport au semestre précédent pour la famille Portier / Sécurité).

La famille Réseaux enregistre une forte baisse malgré la réalisation de belles affaires à l'Export en RCI (-33,5 % au global / +1 445,5 % à l'Export par rapport au 30 juin 2014).

Dans ces conditions, les résultats se maintiennent en perte.

La société a donc intensifié le recours à l'activité partielle au sein de ses établissements de REIMS et FAMECK, avec une économie globale de 216 K€ sur le semestre.

Le plan CCSF obtenu par la société FINANCIERE PONTOISE a été dénoncé le 4 juin 2015. Suite à cette dénonciation, la majeure partie des échéances TONNA du plan CCSF ont été soit apurées, soit ont fait l'objet d'un nouvel échéancier.

#### 2 - Modification du plan de continuation

Aux termes d'un jugement du 16 juillet 2015, le tribunal de commerce de REIMS a fait droit à la requête présentée le 6 mai 2015 et modifié le plan de redressement de la société dans les conditions suivantes :

- Report de l'échéance du 15 mai 2015, fixée à 18,75 %, au 15 mai 2019 ;
- Report de moitié de l'échéance du 15 mai 2016, fixée à 18,75 % au 15 mai 2019 ;
- Report du terme du plan au 15 mai 2019.

Dans ces conditions, et compte tenu des modifications précédemment autorisées par le tribunal de commerce (jugements des 1<sup>er</sup> juin 2010 et 26 décembre 2013), le plan d'apurement résiduel des créanciers est modifié comme suit :

	Echéancier initial	Echéancier modifié (à l'issue du jugement du 01/06/2010)	Echéancier modifié (à l'issue du jugement du 26/12/2013)	Nouvel échéancier (à l'issue du jugement du 16/07/2015)
15/05/2015	15 %	15 %	18,75 %	-
15/05/2016	15 %	15 %	18,75 %	9,38 %
15/05/2017	15 %	17,5 %	18,75 %	18,75 %
15/05/2018	15 %	17,5 %	18,75 %	18,75 %
15/05/2019	-	-	-	28,12 % *

\* hors la créance du comité des Fournisseurs

En K€ (hors intérêts in fine) :

Ech 15/05/2015	Ech 15/05/2016	Ech 15/05/2017	Ech 15/05/2018	Ech 15/05/2019	TOTAL
-	250	499	499	1 020 *	2 268

\* y compris la créance du comité des Fournisseurs pour un montant de 271 K€

Pour mémoire, l'échéancier initial est rappelé ci-dessous :

En K€ (hors intérêts in fine) :

Ech 15/05/08	Ech 15/05/09	Ech 15/05/10	Ech 15/05/11	Ech 15/05/12	Ech 15/05/13	Ech 15/05/14	Ech 15/05/15	Ech 15/05/16	Ech 15/05/17	Ech 15/05/18	TOTAL
186	543	407	133	133	266	266	399	399	399	670 *	3 801

\* y compris la créance du comité des Fournisseurs pour un montant de 271 K€

### 3 - Evolution de l'endettement financier (y compris dettes nettes liées au redressement judiciaire et financement net du factor)

	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2014
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1	1
Dettes Factor	2 905	2 487
Dettes RJ	2 327	2 338
Dettes URSSAF/TVA (CCSF)	104	318
<b>Dette financière brute</b>	<b>5 337</b>	<b>5 144</b>
Avances (RJ et Factor)	(732)	(773)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	231	(32)
<b>Dette financière nette</b>	<b>4 836</b>	<b>4 339</b>

Il est rappelé que la société TONNA ELECTRONIQUE bénéficie d'un plan de redressement par voie de continuation et d'apurement du passif arrêté le 15 mai 2008. Dans ce cadre, son principal actionnaire, la société FINANCIERE PONTOISE, a renouvelé son engagement de soutien financier jusqu'à la date du Conseil d'administration arrêtant les comptes semestriels 2016 de la société TONNA ELECTRONIQUE.

## B – Les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants

La société TONNA ELECTRONIQUE a établi ses comptes semestriels en appliquant le principe de continuité, un plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE marquant la sortie de la période d'observation ouverte par le jugement de redressement judiciaire du 20 décembre 2006 ayant été adopté par le Tribunal de Commerce de REIMS le 15 mai 2008.

Il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2015 pour l'appréhension des risques susceptibles de peser sur l'exploitation (§ 3.2 - Principes généraux).

Concernant les autres facteurs de risques auxquels la société TONNA ELECTRONIQUE est susceptible d'être confrontée (risques de liquidité, de change, de taux et de crédit), il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2014 (§ 6 - Facteurs de risques).

Par ailleurs, il est rappelé que la société FINANCIERE PONTOISE a renouvelé son engagement de soutien financier jusqu'à la date du Conseil d'administration arrêtant les comptes semestriels au 30 juin 2016 de la société TONNA ELECTRONIQUE.

## C – Les principales transactions entre les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées concernent :

- avec les dirigeants : les dépenses constatées au compte de résultat au titre des rémunérations des dirigeants de TONNA ELECTRONIQUE, détaillées ci-dessous :

	30/06/2015 6 mois	30/06/201 6 mois
Avantages à court terme	40	41
Avantages postérieurs à l'emploi	n.a.	n.a.
Avantages à long terme	n.a.	n.a.
Indemnités de fin de contrat	n.a.	n.a.
Paiement en actions	n.a.	n.a.

Aucun jeton de présence n'a été alloué aux membres du Conseil d'Administration.

- avec le groupe FINANCIERE PONTOISE (regroupant les sociétés FINANCIERE PONTOISE, PONT-SUR-SEINE INDUSTRIES, ELAP et ANTENNES FT), les prestations suivantes :
  - la facturation par TONNA ELECTRONIQUE de frais d'hébergement informatique pour 16 K€ (comme au premier semestre 2014), de matériels électroniques pour 29 K€ (contre 77 K€ au titre du premier semestre 2014), de prestations techniques pour 36 K€ (comme au premier semestre 2014) et de charges locatives pour 15 K€ (comme au premier semestre 2014) ;
  - la facturation par les sociétés du groupe FINANCIERE PONTOISE de produits audiovisuels et de prestations de sous-traitance pour 1 470 K€ (contre 1 844 K€ au titre du premier semestre 2014).

Concernant les postes de bilan, il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2015 (§ 4.13 – Eléments concernant les entreprises liées et les participations).

### **III – L'attestation des personnes responsables des informations**

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sociaux complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 23 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Bruno PROUST – Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société TONNA ELECTRONIQUE

Patrice PETIT – Directeur Général Délégué

#### **IV – Le rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société Tonna Electronique – S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 juin 2015 ont été réalisées dans un contexte économique dégradé et de manque de visibilité sur les perspectives d'avenir, contexte qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2014. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

##### **I – Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- l'existence d'une incertitude relative à la continuité de l'exploitation, comme présentée aux paragraphes 3.2, 6.1 et 7.5 ;
- les dettes résiduelles dues au titre du plan de redressement judiciaire figurant au paragraphe 4.11.
- la situation des dettes sociales et fiscales du troisième trimestre 2013 telle que décrite au paragraphe 2.1 et 7.5.

##### **II – Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris La Défense, le 30 septembre 2015

KPMG Audit IS  
Claire GRAVEREAU  
Associée